



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 19 décembre 2003**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :  
le 9 décembre 2003

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 23 décembre 2003

**Création d'un emploi occasionnel à la Direction Espaces Publics -  
Service Espaces Verts**

[\[Annexe\]](#)

Président :

**M. Alain BAUDIN**

**Présents :**

*Adjoints :*

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

*Conseillers :*

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Christabelle CHOLLET

**Secrétaire de séance :**

Monsieur Rodolphe CHALLET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Mme Jeanine BIMES donne pouvoir à M. Luc DELAGARDE.  
Mme Nathalie HIBERT donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.  
Mlle Karen NALEM donne pouvoir à Mlle Fabienne RAVENEAU.  
Mme Valérie UZANU donne pouvoir à Mme Nicole GRAVAT.  
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Jacques LAMARQUE.  
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Bernard JOURDAIN.  
Mme Danièle GANDILLON donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.  
M. Alain GARCIA donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.  
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à M. Franck GIRAUD.  
Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.  
M. Stéphane TRONEL donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.

**Excusés :**

*Conseillers :*

Mme Catherine DEGUERCY, M. Jean-Louis EPPLIN

**Direction Ressources Humaines****Création d'un emploi occasionnel à la Direction Espaces Publics -  
Service Espaces Verts**

Monsieur Luc DELAGARDE, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

La place de l'arbre dans la ville revêt aujourd'hui une importance pour la population. C'est pourquoi il est souhaitable de se doter d'outils de sensibilisation et de gestion dans ce domaine.

Pour mener à bien cette mission (définition des enjeux, concertation avec les différents partenaires et la population, et définition des principes de gestion),

il y a lieu de recruter un chargé de mission pour une durée de 6 mois maximum.

Cet emploi, créé sur la base de l'article 3 alinéa 2 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée, sera rémunéré sur la base d'un des échelons de la grille d'ingénieur.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- accepter la création de l'emploi occasionnel ci-dessus mentionné.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Pour le Maire de Niort  
**Alain BAUDIN**  
L'Adjoint au Maire

**Luc DELAGARDE**

[Ordre du jour](#)